

150 - 21: Rybin -

Bruxelles, le 1^{er} Janvier 1847.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

5^e DIVISION.

N^o 3923.

N. B. On est prié de rappeler, dans
la réponse, le chiffre de la Division,
ainsi que le N^o d'enregistrement.

Messieurs,

ANNEXE. =

Je suis informé qu'il a été
déposé chez les frères Naveriens, établis
à Bruges, rue St George N^o 13, deux
tableaux, attribués à Hemling et
formant les volets d'un ancien triptyque.

Ces tableaux seraient à vendre
au prix de dix mille francs.

Vous jugerez probablement
convenable de faire visiter ces objets
d'art, afin d'examiner si leur acquisition
serait utile pour le dépôt confié à
vos soins. Je dois vous prévenir
toutefois qu'il paraît nécessaire de
prendre une prompte décision.

Aggréez

A Messieurs les Membres de la Commission
Administrative du Musée Royal de peinture et de
sculpture.

Agrez Messieurs, l'assurance
de ma considération très distinguée.

✓ Le Ministre de l'Intérieur,
M de Gournay

Je suis sûr que j'en ai vu les deux
 petits tableaux ^{théométriques} que vous avez fait
 pour le Baugé j'en ai vu un
 et j'en ai vu l'autre. Votre lettre est
 donc arrivée.

ROYAUME
DE
BELGIQUE.

Musée Royal
DE
TABLEAUX.

N^o ~~246~~
150.
Annexe

*Cette lettre n'a
pas été imprimée*

Bruxelles, le 9 Janvier 1847.

à M^{le} le Ministre de l'Intérieur

M^{le} le Ministre,

Nous avons l'honneur de
vous informer, qu'avant de
faire examiner par les Com-
missaires Experts du Musée
Royal de l'intérieur les deux
Tableaux attribués à Hem-
ling et formant les volets
d'un ancien triptyque
dont parle votre Décret
du 5 de ce mois, Je Don,
N^o 3923, nous venons de
prier notre Collègue, M^r.
Luyt, lequel doit se rendre
avec son à Muzen. de
vouloir bien se charger
de voir si ces objets d'art,
par leur mérite et leur
nature, pourraient être
utiliment acquis pour
le Musée. Nous vous

Serons continuellement
remettre Mr. le Ministre
la suite qui sera donnée
à cette affaire.

Ag. Mr. le Min.

Le Président

Le Secrétaire

V. H.

à Mr. Lays

Caricaturateur des Armes
Royaumes de Peinture et de
Sculpture.

Mr.

La Commission d'Administ.
du Musée royal me charge
de vous ^{prier de vouloir bien} ~~enformer~~ qu'elle
vous serait bien obligée

Si lors de votre prochain
voyage à Muges vous
pouvez bien vous rendre
chez les frères Haveriers
établis rue St. George N° 13
afin de juger du mérite

et de la nature de deux tableaux
attribués à Rembrandt et
formant les volets d'un
ancien triptique.

Ag. Mr. le Min.
l'ass. de ma commission
distinguée.

Le Secrétaire

V. H.

(4)
Brugge den 7^{en} January 1847

Mijn Heer

By myne te huis komst vond ik eenen brief van den Heer eigenaar der 2 tableaux, welke U. volgens afspraak by my zoudt laten komen zien, in welke ik order ontving dezelve terug te zenden. Ik heb ze nog tot dus verre hier gehouden, maar heden ben ik er mede naar Antwerpen gegaen. Van waer dezelve spoedig naar den eigenaar gezonden worden.

In dien U nog geregen waert dezelve te laten bezichtigen. Verzoek ik U niet te verhooven van den daertoe ~~te~~ bestemmen persoon aen het onderstaende adres te Antwerpen te zenden; morgen den 8^{ten} ten laatste.

Ingeval die door het Gouvernement mogten verlangd worden te koop te liden ik den kelyk nog aen den eigenaar om oorslof kunnen schryven.

In afwachting ben ik met hoogachting

Adres voor de tableaux
den Heer J. Strakke in
de Pompstraet N^o 1556 te
Antwerpen

Uw D^r Dienaar
J. J. Ruysschaert
voorzitter der
Broeders Kavenianen

Musée royal
de
Peinture
et de
Sculpture
N^o 150

Bruxelles, le 26 Janvier 1847.

à M^r J. Strakke
rue de la Pompe N^o 156.
à Anvers.

M^r.

J'ai l'honneur de
vous informer que deux Membres
de la Commission administra-
trative du Musée royal
de Peinture se rendront à
Anvers, Jeudi prochain,
28 Janvier, par le dernier
Convoi du Chemin de
fer, afin d'examiner
deux tableaux d'Hemling
qui sont déposés chez
vous.

Veuillez agr. M^r.
A l'ass. de ~~son~~ Comité
distingué.

Le Secrétaire
J. De Maessene

⑥

à Messieurs les Membres de la
Commission administrative du
Musée de L'Etat.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser les observations
suivantes sur les deux Tableaux attribués
à Hemmelinck, que j'ai vu hier 29 courant
à Anvers

à mon avis ces deux peintures n'ont pas la suavité
ni le précieux fini qui distinguent les ouvrages
de ce Maître. L'exécution en est dure, noire et
pesante le paysage, ni les petites figures
n'ont pas la transparence que l'on trouve dans
les bonnes productions de cet artiste.

Les deux figures principales ne sont pas
modèles comme la tête du S. Pierre, ces deux
peintures sont très douteuses je ne les crois
pas authentiques de ce célèbre Hemmelinck
malgré que se soient de très de très bonnes
antiques la forme désagréable du panneau
diminue considérablement leur valeur.
il me semble que la somme de quatre mille francs
est la plus grande valeur que cela peut comporter

J'ai l'honneur d'être
Messieurs votre très humble
Serviteur T. f. Thijss

Bruxelles le 30 janvier 1847

même M. Vassier est venu pour
 la première fois regarder le tableau
 de M. Delille à Paris je n'ai pas eu
 l'honneur de lui parler et j'étais sur le
 point de partir de qu'on me l'aurait
 obligé de l'avoir parlé et autre ou personne
 son intention étoit comme je lui ai demandé
 le prix quoiqu'il y ait de la une grande distance
 j'ai entrepris par là mes propres affaires quand j'y
 suis arrivé à Paris pour la première fois j'y suis
 pour vous proposer quoique le propriétaire m'ait dit
 de ne pas vendre les gravures de 2500 francs
 quoiqu'il y ait une occasion pour les placer ou l'on
 pourroit obtenir un plus ou plus grand somme que
 j'ai proposé lors de mon premier voyage comme nous
~~une somme considérable~~ avec tout les affaires nous vous donner
 beuige moyennant que vous ^{première} ~~prenez~~ les tableaux pour
 le susdit prix

M. Polignac

Je donne mon approbation de traité avec Monsieur
 Ryker moyennant de lui donner mes réponses dans l'espace
 de 3 jours et adresse de l'adresse de l'adresse de l'adresse
 et de l'adresse de l'adresse de l'adresse

reponse pour etoit
Monsieur Freyke, hotel des Chasseurs de Chastel

Mijn Heeren

Als de Heer Navet voor de eerste reis de Schilderijen
van Memmelung te ontwerpen heeft komen berigten heb
ik de eer niet gehad hem te spreken en was juist op
het punt te vertrekken, daar ik mij genoodzaakt vond
van de Eigenaar in persoon te gaan vernemen Zyn in tentie
en heb als dan ~~ook~~ den prijs gevraagd doch daar het eenen
verre afstand is heb ik mijn eige zaaken aldaar ook weer
genomen Zoo dat ik nu heden morgen eerst ben aangekomen
als nu kom ik ^{teeleven} ^{doorga eigenaag heeft gezind} al voor stellen de genoemde stukken niet minder
als de som van 25,000 francs aan ul Zonde overlaten wijl
er een andere vooruitzicht is om de zelve te plaatsen waar men
eene veel grooter som Zonde bekomen als ik door de eerste reis
heb op gegeven. Doch daar wij Zoonne in onderhandeling
met ul Zyn gekomen geven wij ul de voorkeur, Echter met
besprek van uitsluit in 5 dagen na de ontfangs of dato van
den 3 february 1847 het besluit van ul te vernemen of gyl. de
genoemde stukken voor den boven genoemde prijs te nemen

In afwachting van ul besluit

Mijn Heeren

ben ik met achting
Dienaar

Grijdure gaf ik volkomen. J. J. Ryken
volmagt aan de H^o. F. J. Ryken. om met N. W. de
te handelen. om trent de twee schilderijen van
Mammelung. die zich thans bevinden ten Huize
J. J. Ryken

Van de h. Staatk. gelijkt te antwoorden
binnen den bepaald. tyd. aan het adres. van.

Vred. Dw. Dienaar.

T. H. Holyn.

adres a l'ancienne coura Blanche au port
chez M^e van Doren,

Antwerpen

3. Februarij 1847.

ROYAUME
DE
BELGIQUE.

Musée Royal
DE
TABLEAUX.

N° 150.

Annexe

Bruxelles, le 4 février 1847.

M^r F. J. Pyrene.

en ce moment
à l'Hotel des Chasseurs Charbeliers
à Bruxelles

M^r

J'ai l'honneur de vous
informer que dans la séance de
ce jour, la Commission Ad^m. du
Musée roy. de Peint. et de Sculpt.
a exprimé le désir de recevoir en
communication les deux voluts d'un
tableau d'Heinling, un sujet
desquels vous avez bien voulu
entretenir Mr. Navez, par votre lettre
du 3 de ce mois.

La Comm^{on} doit vous faire
remarque, Mr, que le prix de
10000 francs demandé pour ces
tableaux lui a paru trop élevé
et qu'elle ne croit pas pouvoir
affecter une somme aussi forte
à cette acquisition. Elle vous prie
de vouloir bien faire connaître
les propositions ultérieurement.

Ag^{re}. Mr l'ap. de ma
C^{on}noiss^{on} distinguée.

Le Secrétaire
V. H^z